



Vert l'Avenir

Publication de la CNE AG

Mars 2022



DANS CE NUMÉRO

1. Edito
2. Maria Bosse ... pour quelle pension ?
3. Le saviez-vous : café et badge ?
4. Nowjob, le nouveau contrat de travail.
5. Chèque-consommation : à dépenser !
6. Alphanet, en voiture vers un monde meilleur ?
7. Et si on se parlait ?

Intranet CNE AG



Email

Facebook



Edito

Le printemps arrive !

Le soleil pointe le bout de son nez et beaucoup de changements arrivent.

Le retour au bureau 2 jours par semaine, revoir ses collègues, et enfin commencer à profiter de votre jardin.

Beaucoup de changement mais pas partout.

Les équipes de Charleroi PPE sont toujours submergées ... les équipes HealthCare à Bruxelles subissent aussi les mêmes problèmes ...

La CNE suit tous ces dossiers de très près.

Le leasing Alphanet a des soucis de redémarrage... On vous en dit plus dans les pages suivantes.

Et si votre enfant veut travailler chez AG comme étudiant, c'est possible ? Oui via le contrat nowjob. Mais est-ce vraiment bien ?

C'est avec plaisir que l'on se revoit dans les bâtiments AG .. ou bien en ligne si vous faites du télétravail, on vous en dit plus page 7

Très bonne lecture.

L'équipe CNE.



Maria Bosse... pour quelle pension ?

Aujourd'hui, en Belgique, la pension d'une femme est en moyenne 30% moins élevée que celle d'un homme. Voici pourquoi.



Les métiers «féminins» sont souvent essentiels, mais sont moins valorisés

Dans les secteurs où les femmes sont majoritaires, les salaires sont plus bas, les contrats sont majoritairement à temps partiel et les conditions de travail sont difficiles.



Avoir un enfant a un impact important sur la carrière d'une femme.

- Les revenus des mères diminuent de 43% jusqu'à 8 ans après la première naissance.
- 1 femme sur 5 ne reprend pas le travail après être devenue mère.



Le travail à temps partiel a un impact énorme sur le salaire et la pension.

43,5% des travailleuses et 11% des travailleurs sont à temps partiel. Le travail à temps partiel explique 50% de l'écart salarial entre les femmes et les hommes.

Syndicalement, nous défendons donc:

- Une augmentation des salaires bruts.
- Un congé de paternité obligatoire et allongé.
- Une application stricte de la convention collective de travail (CCT) n°35 permettant aux personnes à temps partiel d'augmenter leurs heures de travail.
- Une réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire.
- La reconnaissance de la pénibilité du travail dans les secteurs «féminins».
- Le droit aux congés thématiques pleinement assimilés pour le calcul de la pension.
- Le renforcement de la pension légale.
- Le plan 55-60-65 :
 - Des possibilités d'aménagements de fin de carrière à partir de 55 ans, dans tous les secteurs.
 - L'accès à la pension anticipée à partir de 60 ans.
 - La pension à 65 ans.

8 mars 2022 – journée internationale des droits des femmes

Nous soutenons le mot d'ordre de grève des femmes.

Plus d'infos sur www.femmes-csc.be



Femmes CSC



@cscfemmes





Le saviez-vous ?

La machine à café

De retour au bureau, on retrouve le plaisir de partager un petit café avec les collègues ou de faire une petite pause pour une boisson bien fraîche.

Mais... que faire quand la machine est en panne et que votre badge a été débité ?

Pas de problème : vous pouvez demander le remboursement de vos frais si vous avez utilisé votre badge et n'avez pas reçu la boisson demandée.

Comment ?

- Introduisez une nouvelle note de frais via Saphir.
- Sélectionnez la rubrique « AUTRE : Distributeur defect.-remboursement », durant le mois où vous avez subi une perte.
- Inutile de joindre un autre document.

La badgeuse

De retour au bureau certains jours ?

N'oubliez pas que les horaires flexibles étendus sont aussi d'application (06h30 - 19h30) !

Seules les badgeuses n'en sont pas informées.

Dès lors, si vous prestez des heures sur site avant 07h30 ou après 18h00, n'oubliez pas d'introduire en SAPHIR un ajout de temps au pointage pour ce que vous auriez presté entre 06h30 et 07h29 et entre 18h01 et 19h30 (veillez toutefois à ne pas faire plus de 09h au total, le surplus serait du bénévolat).

Même si ce ne sont que quelques minutes, vous pourriez-vite accumuler une petite demi-récup en quelques semaines.

N'oubliez par contre pas de badger normalement lors de votre arrivée, à la pause de midi et lors de votre retour à la maison !



Nowjob... le nouveau contrat de travail de demain.

Lors du Conseil d'Entreprise du 29/01/2021, la direction nous a présenté le projet "Nowjobs" (du nom de l'agence d'intérim 100% "on line" qui est notre partenaire pour ce projet). L'idée de base était de proposer, via un emploi temporaire de type "flexi job", une solution aux étudiants privés de "petits boulots" à la suite de la pandémie.

Dans un premier temps, ce projet est limité aux enfants du personnel AG ayant eu une expérience de jobiste l'été. Le principe : l'étudiant s'inscrit en ligne, mentionne ses disponibilités et AG lui envoie des tâches simples (normalement confiées aux étudiants en période estivale) à traiter à domicile depuis son propre ordinateur.



Si sur papier, l'idée semble intéressante, elle soulève aussi différentes questions : pourquoi outsourcer la gestion des étudiants (nowjob gère aussi les contrats "étudiant" classiques de l'été) ? Est-ce vraiment un plus pour les collègues qui se retrouvent privés des "dossiers faciles" qui permettent de souffler un peu ou de boucler son "quota de pièces du jour" ?

Et, le plus important pour nous, ce projet ne va-t-il pas aboutir à la création d'un sous statut chez AG ?

En effet, même si la direction se veut rassurante, les retours du terrain nous informent que ces "nowjobber" paient des sinistres, valident des contrats, ce qui peut être compréhensible étant donné qu'ils acquièrent de l'expérience, mais ce sont des actes de gestion qui sont normalement dévolus à des employés "4A".

Parallèlement à cela, d'autres se sont inscrits et n'ont jamais vu arriver le travail promis alors qu'ils sont rattachés à un service qui croule sous le travail depuis des années, voire des décennies.

Exécuter son job à la pige, à la maison, avec son matériel, sous contrat précaire ... cela ne vous rappelle rien ?

Nous sommes et resterons vigilants afin d'empêcher que certaines lignes blanches ne soient franchies.





Les chèques consommation, qu'en penser ?

Au cœur de la crise sanitaire, l'invention des chèques consommation poursuivait un double but :

- 'récompenser' les travailleurs qui ont continué à travailler dans des conditions parfois difficiles.
- Octroyer une rémunération orientée vers la consommation de circuits courts, pour relancer l'économie locale.

A la CNE, nous avons toujours marqué notre réticence envers ces formes de rémunérations qui manquent de liquidité. **Nous pensons en effet qu'un salaire doit pouvoir être utilisé librement.** Le juste salaire doit être liquide, négocié collectivement, et contribuer à la sécurité sociale.

Or, la liquidité du chèque consommation est entravée par

- Le nombre limité de commerçants qui les acceptent.
- Le nombre limité de produits disponibles.

Ce défaut de liquidité fait que les objectifs du chèque consommation ne sont pas atteints :

- **Le montant n'est parfois pas dépensé !**
- Et quand il est dépensé, c'est souvent dans des grosses enseignes qui peuvent se permettre de consacrer une partie de leur marge au financement de ces systèmes.

Conseil final :

- **Dépensez vos chèques avant le 31/12.**
- Soutenez la pétition contre la loi de 96 qui cadenasait la négociation salariale. Si on fait sauter cette loi, nous pourrions négocier de vraies augmentations de vrai salaire !

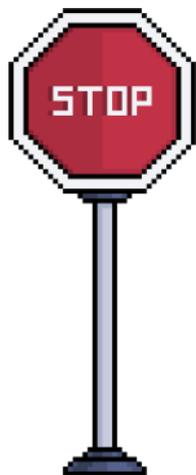
Mettez la pression,
signez la pétition #loisurlessalaires

Scannez le code QR!

La vie est **chère**. Il faut **de meilleurs salaires!**



Alphabet, en voiture vers un monde meilleur ?



Depuis plusieurs semaines, beaucoup d'entre vous ont eu des frustrations bien légitimes lors du choix de votre futur véhicule.

Nous avons reçu de votre part beaucoup de remarques sur les délais (trop longs) de réaction d'**Alphabet** lors de contact par mail, du mauvais usage des langues lors de réponses, ou de l'impossibilité de les joindre au téléphone dans le cadre de votre dossier.

D'autre part, dans l'outil de configuration d'une acquisition d'un véhicule de leasing, vous nous avez fait part d'un choix limité de véhicules, et certainement dans les véhicules familiaux.

Et enfin **l'augmentation soudaine et non négligeable des prix de leasing** ont fait disparaître du choix possible un grand nombre de véhicules ou d'options.

Nous regrettons ce manque de professionnalisme de la part d'un leaser de cette taille. Nous avons donc interpellé la direction de AG Insurance, qui nous a précisé être au courant de différents problèmes et être en cours de négociations avec Alphabet. Cependant, un refus catégorique de communiquer au personnel pour le moment nous a été confirmé.



Il n'est pas normal que si peu de transparence soit faite au sujet de ce leaser, qui rappelons le, est financé par votre argent et non celui de AG. Nous attendons de la part de la direction beaucoup plus de transparence et de respect vis-à-vis de la gestion de ce plan de leasing.

La CNE a également demandé à la direction de non seulement trouver des solutions viables à court terme mais aussi de revoir les conditions de ce contrat, à défaut de changer de société de leasing.

Les problèmes remontés sont en majorité les mêmes que ceux signalés depuis 4 ans , soit depuis que Alphabet a le contrat. **Nous attendons plus de service, plus de respect et plus de transparence dans ce contrat dont vous êtes les bénéficiaires .. mais aussi les financiers !**

Nous suivrons ce dossier de très près dans les mois à venir.

Si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous en faire part. **La CNE est là pour vous !**





Et si on se parlait ?

Tu as des idées, tu as un soucis quelconque, tu as besoin de parler à quelqu'un ou tu souhaites juste nous rencontrer pour une pause café... nous sommes là pour vous !

Dans les bâtiments AG :

CNE AG - Site Centre

Le Local syndical se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment Jacquain, du côté du restaurant d'entreprise à Bruxelles

CNE AG - Site Sud

Le Local syndical se trouve au 2^{ème} étage, à droite en sortant de l'ascenseur, à Charleroi

Et quand je suis en télétravail ? Nous sommes aussi présent pour vous !

A partir du 17 mars , un **teams meeting récurrent** est prévu tous **les jeudi de 13h à 14h** via le lien ci-dessous. Tu peux nous y rejoindre et nous serons là pour toi.

[Lien pour la permanence télétravail : Click here to join the meeting](#)

Nous voulons rester en contact avec vous !

Il nous semble important de pouvoir vous informer comme nous le faisons depuis des années, de manière objective et claire. Nous allons donc continuer à le faire, contre vents et marées car c'est notre ADN .

A cet effet, un site web, également accessible depuis chez vous, de votre smartphone, dans le train ... a vu le jour : www.cneag.be.

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires, les archives des Vert l'Avenir, l'inscription à notre newsletter, la listes des délégués ...

Et si j'ai une question ?

Notre boîte mail csc@aginsurance.be est encore active à l'heure d'écrire cet article ... mais il se pourrait que cela ne soit (bientôt) plus le cas ... Pas de soucis, nous avons également une adresse externe sur laquelle vous pouvez nous contacter en toute confiance : cneaginsurance@gmail.com

Et sur Facebook ? Nous sommes également présents sur Facebook pour de l'actualité en direct et des mises à jour. www.facebook.com/cneaginsurance

